

## ORIGINE DE CERTAINES LOCUTIONS

## DENIER A DIZU

Aujourd'hui le *denier à Dieu* est la pièce de monnaie que l'on donne comme arrhes aux serviteurs qu'on prend à gages, au propriétaire qui vous accorde quelque chose en location, à la personne à qui l'on achète quelque objet :

Deux cents francs un garçon, sans le *denier à Dieu*, sabots, blouse et chapeau pour la première année.

(P.-L. COURIER, II, p. 278.)

Mais pendant le moyen âge cette expression avait une signification toute différente.

Nos religieux ancêtres étaient dans l'usage de donner un *denier*, petite monnaie valant le douzième du sou, comme pour rendre Dieu garant et témoin d'un marché, usage auquel fait allusion le passage suivant, où Pathelin dit au marchand qui lui vend du drap :

Dieu sera  
Payé des premiers, c'est raison  
Voici ung *denier*, ne faisons  
Rien qui soit où Dieu ne se nomme.

(*Farce de Pathelin*, p. 12, Lyon, 1538.)

Cette contribution, qui fut convertie en impôt véritable pour plusieurs corporations (les orfèvres de Paris, par exemple, étaient tenus de verser dans la *boîte de saint Eloi* un denier pour toutes leurs ventes), s'employait ordinairement en aumônes. Cela suffirait à expliquer la dénomination de *denier à Dieu* (denier offert à Dieu.) On sait que la charité a toujours été présentée comme étant d'institution divine par les moralistes, les ministres de tous les cultes et les poètes, depuis Homère jusqu'à V. Hugo.

## JETER UN VILAIN COTON ET FILER UN VILAIN COTON

En parlant des plantes, des arbres et des animaux, on emploie le verbe *jeter* pour signifier produire, mettre dehors, témoin ces exemples :

Il accourt ; devant lui l'herbe *jette* des fleurs.

(ANDRÉ CHÉNIER, *Hydas*.)

Parmi les animaux, les uns *jettent* des œufs, les autres sont vivipares.

(VOLTAIRE, *Siège nat.*, XXIX.)

L'arbrisseau portant le coton *jette* de petites pommes, lesquelles s'approchant de maturité s'entr'ouvrent en croix à la pointe, comme la grenade, par là faisant jour au coton.

(OLIV. DE SERRES, *Th. d'Agric.*, 717.)

Lorsque, par suite du développement de l'industrie cotonnière, on s'aperçut que les cotonniers, devenus malades, donnaient de moins bons produits, on dit qu'ils *jetaient un vilain coton*, et, de la manière la plus logique, à mon avis, on appliqua cette expression à une personne dont la santé allait s'altérant, et, au figuré, à celle dont le crédit ou la réputation était fortement compromise.

Après que les machines à filer le coton furent inventées, machines qui permettent aujourd'hui à la ville de Liverpool d'expédier annuellement, dit la France du 19 janvier, assez de toile de ce textile pour faire cinquante ceintures au globe terrestre, une locution analogue à la précédente se forma : comme on dut dire d'une de ces machines qui s'usait, qui se détériorait, qu'elle *filait un vilain coton*, on employa la même phrase en parlant d'une personne dont la santé s'affaiblissait ; et, à partir de ce moment, notre langue compta deux expressions, *jeter un vilain coton* et *filer un vilain coton*, propres l'une et l'autre à signifier qu'une personne tire vers sa fin.

Quand la première de ces expressions était encore la seule des deux qui existât dans la langue proverbiale (la seconde me semble n'y être entrée qu'après 1771, époque où Arkwright, l'inventeur des machines à filer le coton prit son brevet d'invention,) on disait d'une chose qui, mal entreprise, devait nécessairement produire de mauvais effets, *cela jettera un beau coton* :

mais je dois prévenir que cette expression ironique, déclarée "basse" par De Caillères en 1690, est bien rarement employée aujourd'hui.

## LANTERNE SOURDE

Quand l'anglais dit *dark-lantern* (lanterne obscure,) l'allemand *Blendlaternen* (lanterne aveugle,) l'italien *lanterna cieca* (aussi lanterne aveugle,) l'espagnol *farol de ronda* (fanal de ronde) et le portugais *lanterna de furto-fogo* (lanterne à feu caché,) il y a lieu de se demander comment il se peut que le français dise, lui, *lanterne sourde*.

Mais ce qualificatif que, de prime abord, on est surpris de trouver auprès de substantif *lanterne*, n'est point inexplicable, si l'on veut bien remonter à la signification qu'il avait dans la langue latine.

En effet, dans cette langue, *surdus*, dont nous avons fait *sourd*, se disait (autant du moins que j'ai pu en juger par la lecture des exemples qu'en fournissent le Dictionnaire de Quicherat et celui de Freund) de toute perception faible concernant l'un quelconque de nos sens. Or, dans *lanterne sourde*, la seule expression française peut-être où un substantif désignant un objet lumineux soit accompagné d'un adjectif qui semble avoir trait au bruit, *sourd* se rapporte non pas à l'impression faite sur le sens de l'ouïe, mais bien à celle qui se produit sur le sens de la vue ; il veut dire ici *incisible, obscur, sombre*.

## POT-POURRI

En France, on donnait autrefois le nom de *pot-pourri* (qui n'est autre que lolla *potrida* de l'espagnol) à un composé culinaire dont la description suivante se trouve au chapitre XXII des *Contes d'Entrapel* :

Du temps du grand roy François, on mettoit encore en beaucoup de lieux le pot sur la table sur laquelle y avoit seulement un grand plat garni de bœuf, mouton, veau et lard et la grand brassée d'herbes cuites composées ensemble, dont se faisait un brouët, vray restaurant et elixir de vie, dont est venu le proverbe : *la soupe du grand pot et des viandes le pot pourri*. En cette mélange de vivres ainsi arrangée, chacun y prenoit comme bon luy sembloit, et selon son appétit, tout y couroit à la bonne foy.

Le pot-pourri du vieux temps, macédoine d'herbes et de viandes diverses, offrait un objet de comparaison pour les ouvrages littéraires formés de parties assemblées sans ordre, sans choix ni liaison ; on s'est servi naturellement de *pot-pourri* pour les désigner, et, plus tard, on l'a appliqué encore à différentes espèces de fleurs et d'herbes odoriférantes mêlées dans un même vase, à un morceau de musique composé de différents airs connus, et enfin à une chanson dont les couplets ne se chantaient pas sur le même air.

## MANGER DE LA VACHE ENRAGÉE

On voit dans le *Traité de la Police* (liv. V, p. 1275) que la chair de vache a toujours été regardée comme inférieure à celle du bœuf ; de sorte que, la qualité des mets dont on se nourrit étant en quelque sorte le thermomètre du bien-être, on a probablement dit d'abord *manger de la vache* pour signifier, au figuré, éprouver un certain degré de misère, comme semble d'ailleurs l'établir le passage suivant de la *Satyre Ménippé* (édit. Charpentier, p. 128) :

Avons-nous pas consommé peu à peu toutes nos provisions, vendu nos meubles, fondu nostre vaisselle, engagé jusques à nos habits pour vivre bien chétivement ? où sont nos sales et nos chambres tant bien garnies, tant diaprées et tapissées ? où sont nos festins et nos tables friandes ? nous voilà réduits au lait et au fromage blanc comme les Souyesses ; nos banquets sont d'un morceau de *vache* pour tout metz...

Puis, quand on a voulu exprimer comme le superlatif de cette misère, on a dit de celui qui en avait souffert qu'il *avait mangé de la vache enragée*, un tel mets constituant la plus horrible réfection que la tyrannie de l'estomac puisse vous obliger à prendre.

## EAU DE JAVELLE OU EAU DE JAVEL

Jusqu'au milieu de notre siècle au moins on a écrit *Javelle*, le nom de l'endroit où se fabrique l'hypochlorite de potasse, et voici quelques citations comme preuve de ce que j'avance :

Les guinguettes sont tous les cabarets établis un peu au-dessus des différentes barrières des entrées de Paris. Telles sont : les Porcherons, la Nouvelle-France, la Petite-Pologne, la plaine des Sablons, celle de Grenelle et le moulin de *Javelle*, Vauginard, etc.

(HURTAUT et MAGNY, Dict. de Paris, III, p. 199.)

On peut assainir les boyauderies et détruire les miasmes infects qu'elles exhalaient en se servant de l'eau de *Javelle*.

(FRANCEUR, Technol., p. 371.)

*Javelle* est un hameau du département de la Seine, à 5 kilomètres ouest de Paris (rive gauche).

(BOUILLET, Dict. d'hist.)

Plus tard on a écrit aussi *Javel*, et l'on trouve dans l'*Almanach Bottin* pour 1880 (p. 397, col. 1) :

Société anonyme de la manufacture de *Javel*, produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture, quai de *Javel*, 83.

Mais, selon moi, c'est une faute ; car lorsqu'on écrit encore *Grenelle* comme autrefois, pourquoi donc ne pas accorder une faveur analogue à *Javelle* ?

## ETRE SUR LES CROCHETS DE QUELQU'UN ; ETRE AUX CROCHETS DE QUELQU'UN

Quand on donne à quelqu'un les moyens de subsister, c'est-à-dire qu'on lui fournit les choses nécessaires à cet effet, on dit qu'on le *soutient* ; preuve ces exemples :

Il se trouve qu'à Tournay et à Ferney je nourris cent cinquante personnes ; on ne *soutient* pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes.

(VOLTAIRE, *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1766.)

Il emploie tous ses revenus à décorer les églises, à *soutenir* les ouvriers indigents, et à soulager les infortunés de toutes les classes.

(Mme DE GENLIS, *Mères Ric.*, t. II, p. 358.)

Mais on *soutient* aussi ce qu'on porte sur des crochets (cette espèce de hotte ouverte sur laquelle les portefaix et les commissionnaires placent les objets qu'ils portent à dos,) et c'est cela peut-être qui a fait dire, dans une acception défavorable, de quelqu'un qui vit aux dépens d'une autre personne, qu'il *soutient*, au premier sens, par cette personne, qu'il *est sur ses crochets* ou qu'il *est à ses crochets*.

## BONNE CUISINIÈRE

En soirée.

—Je suis peinée, monsieur, de ne point voir votre sœur ici ce soir.

—Je vous prie de l'excuser, madame, elle est allée à la leçon de cuisine cet après-midi, et comme vous savez, les élèves doivent manger ce qu'elles ont apprêté. Elle n'en est pas encore remise.

## LA VIE EST TROP COURTE

*Monsieur Sans le Sou* (à la porte du tombeau).—Ah ! si seulement je pouvais vivre jusqu'à ce que nos dettes soient payées !

*Le Docteur*.—C'est vrai, mais, voudriez-vous vivre éternellement ?

Un vrai pochard pleurait à fendre l'âme en suivant le convoi de sa belle-mère.

—Modère un peu de ta douleur, mon cher, lui dit un de ses amis. Tu as l'air d'une borne-fontaine.

—Impossible, mon ami, répondit le bonhomme de gendre, figure-toi que c'est la première fois que je sors avec ma belle-mère sans me disputer avec elle.